

L'Espoir Sportif Thorignais vous propose,
à partir du 19 septembre 2019,
une nouvelle activité de

MARCHE NORDIQUE PLURISPORT



Ouvert à tous, à partir de 16 ans,

Tous les jeudis, de 18h30 à 20h. (sauf vacances scolaires)

Encadrée par un éducateur sportif de l'UFOLEP

Parcours autour de Thorigny, matériel prêté.

2 séances d'essai sans engagement (les 19 et 26 septembre 2019). Rendez-vous
devant le THOR/ESPACE

Si, lors de la période hivernale, la marche nordique est impraticable (intempéries, nuit...), celle-ci sera remplacée par une séance de **PLURISPORT** dans la salle des chênes, Thor'espace, de 18h30 à 19h30.

Tarif : 119 euros

Inscriptions à la salle des associations de Thorigny
Le 11 septembre 2019 de 17h à 19h

Fournir obligatoirement un **certificat médical** d'indication à la pratique de « tous les sports » pour la première inscription (certificat valable trois ans)

Renseignements et inscriptions:

Sergio Ventura : 06 18 03 49 24
est.thorigny@gmail.com



FICHE D'INSCRIPTION 2019-2020

MARCHE NORDIQUE PLURISPORT

Les deux cours du mois de septembre 2019 sont sans engagement.

Au-delà, l'inscription avec règlement est obligatoire et aucun remboursement ne sera effectué si le pratiquant ne se rend plus à l'activité, quel qu'en soit le motif.

Nom :

De plus, le pratiquant s'engage à respecter les horaires, les personnes, les locaux et le matériel mis à sa disposition, dans un esprit sportif.

Prénom :

Un comportement répété inapproprié, violent ou irrespectueux pourra conduire à une exclusion temporaire ou définitive des activités pratiquées, sans remboursement possible. Enfin, si les documents demandés par l'association ne sont pas fournis dans les délais (notamment le règlement), le pratiquant pourra se voir refuser l'accès au cours.

Date de naissance :

F G

Adresse postale :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail (indispensable pour être informé des changements éventuels de cours) :

Autre personne à joindre en cas d'urgence (nom et téléphone) :

Allergies à signaler :

Règlement (exigible à l'inscription) :

Les règlements peuvent s'effectuer par chèque (à l'ordre de l'Espoir Sportif Thorignais) ou espèces. Les chèques-vacances ou coupons-sport ANCV sont acceptés (sans rendu monnaie). Une facture peut être établie sur demande.

Date

« lu et approuvé »

Signature

